

## SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 16 Avril 2012  
Publié au JO n°092 du 18 Avril 2012

Faisceau hertzien de :  
**VERT-LE-GRAND-Aérodrome (ESSONNE)**  
à  
**SEINE-PORT (SEINE-ET-MARNE)**

Centre radioélectrique de :  
**VERT-LE-GRAND-Aérodrome**  
ANFR n°091.057.0001

longitude : 002°20' 26" E  
latitude : 48°35' 13" N  
altitude : 86 mètres NGF

hauteur du support : 37 mètres hors sol  
hauteur antenne : 36 mètres hors sol

Centre radioélectrique de :  
**SEINE-PORT**  
ANFR n°077 006 0001

longitude : 002°34' 42" E  
latitude : 48°32' 51" N  
altitude : 76 mètres NGF

hauteur du support : 76 mètres hors sol  
hauteur antenne : 65 mètres hors sol

### COMMUNES SOUS SERVITUDES

#### DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

77407 - SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY  
77447 - SEINE-PORT

#### DEPARTEMENT DE L' ESSONNE

91179 - LE COUDRAY-MONTCEAUX  
91204 - ECHARCON  
91340 - LISSES  
91386 - MENNECY  
91468 - ORMOY  
91648 - VERT-LE-GRAND

#### AUTORITE A CONSULTER :

ESID île de France  
Base des Loges  
8 avenue du Président Kennedy  
BP 40202  
78102 St Germain-en-Laye Cedex

Echelle du plan :  
- longueur (X) : 50000  
- hauteur (Y) : 1500

#### REMARQUE :

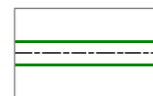
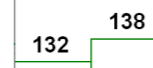
L'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des obstacles existants ne soit envisagée.

Cotes maximales (en mètres NGF)

à ne pas dépasser :

NGF = Nivellement Général de la France

Zone spéciale de dégagement :



"à consulter dans les cas où une construction déroge au décret ainsi que dans les cas douteux"

### Zone spéciale de dégagement

Voir plan détaillant les servitudes radioélectriques contre les obstacles au départ de la station de VERT-LE-GRAND-Aérodrome

Voir plan détaillant les servitudes radioélectriques contre les obstacles au départ de la station de SEINE-PORT

